



Evanouissements et convulsions

Les convulsions et les évanouissements s'accompagnent d'une perte de conscience soudaine et peuvent avoir des conséquences fatales au volant. Des études révèlent que les conducteurs sujets à ces troubles présentent un risque accru d'accident et de blessure. Les conducteurs concernés sont soumis à plusieurs restrictions et directives.

- Consultez impérativement un médecin après une perte de conscience soudaine telle qu'un évanouissement ou des convulsions. Vous ne devriez pas conduire jusqu'à ce que le diagnostic soit clairement posé.
- Si vous avez des crises, votre médecin déterminera leur nature et le traitement approprié.
- Après un évanouissement, votre médecin peut évaluer à l'aide des symptômes si votre aptitude à la conduite est compromise.